

Vos élus



Daniel PAUL



Nathalie NAIL



Nadine LAHOUSSAINE



Dominique MUTEL



Jean-Louis JEGADEN



Valérie AUZOU



Myriam ARGENTIN



Pascal CRAMOISAN



le groupe des élus

Le Havre à Gauche

Communiste Républicain Citoyen

Ensemble, riposter et construire

n°3 / Février 2009

Stationnement payant, la mobilisation se poursuit

7 000 signatures de la pétition lancée par le collectif anti-racket (CAR) venaient d'être remises au Maire, lorsque une délibération instituant une carte à 15€ permettant de stationner pour une durée équivalente au paiement de 18€ a été soumise au conseil. Elle était censée répondre aux besoins des usagers des commerces...

Recul minime, mais réel face à la colère qui gronde. D'autant plus que l'argumentation basée sur le développement durable ne tient pas. Aucune alternative crédible n'est proposée pour se substituer aux modes de transports habituels ou pour les rendre plus accessibles, tant du point de vue pécuniaire que du point de vue technique, surtout au moment où la situation sociale est particulièrement difficile dans notre agglomération.

Nathalie NAIL a précisé que le groupe ne prendrait pas part au vote. Elle a réitéré son opposition à l'augmentation des tarifs et à l'extension des horaires et jours de stationnement payant sur notre ville. Au nom du groupe, elle a soutenu les demandes du CAR : gel des augmentations et mise en place d'un Grenelle des transports.

Toujours l'hôpital

Myriam ARGENTIN et Dominique MUTEL sont intervenus sur la situation de l'hospitalisation au Havre. Valérie Auzou a posé deux questions au maire : quand recevra-t-il le Collectif de Défense de l'hôpital J. Monod ? Par ailleurs, quand rencontrera-t-il madame Bachelot, Ministre de la Santé, comme il s'y était engagé ? Réponses de Rufenacht : sur la première question, c'est un refus ; à la seconde, « on s'est croisés », et il semblerait que le maire veuille s'en tenir là. Son choix, c'est toujours la suppression de près de 400 emplois à l'hôpital J. Monod et le redéploiement des moyens restants. Il n'en démord pas.

Le maire s'enferme dans une politique de repli de l'hôpital public bien que l'actualité, de façon dramatique, vienne de montrer l'insuffisance des moyens notamment en psychiatrie et en gériatrie, et alors que l'hospitalisation privée développe, au Havre, de puissants moyens.

Le personnel de J. Monod, lui, participait massivement le 29 janvier, à l'appel de toutes les confédérations syndicales, pour exiger les moyens de soigner correctement tous nos concitoyens.

Ce n'est pas l'heure

Alors que les familles souffrent, que l'emploi est menacé, que les collectivités locales voient leur recettes diminuer, ce n'est pas l'heure de permettre au Casino d'obtenir un abattement fiscal supplémentaire, a protesté Daniel PAUL. Il ne s'agit pas de sauver une entreprise qui voit ses résultats menacés ou de sauver des emplois dans la tempête de la crise du capitalisme mais d'offrir un cadeau pour remercier le groupe Partouche de s'engager dans une action culturelle. Donc vote contre.

Neuf postes supprimés à l'Université! La majorité refuse d'intervenir...

Neuf postes doivent être supprimés d'ici trois ans à l'université du Havre dont cinq en 2009.

Sur proposition des élus du groupe « Le Havre à Gauche, Communiste, Républicain et Citoyen » les élus de gauche ont déposé le vœu suivant :
« L'université du Havre a 25 ans. Depuis sa création, elle est engagée dans une double mission, rattraper les retards en formation supérieure et contribuer aux efforts de développement, aux côtés de tous ses partenaires. Jeune université, ses moyens humains, financiers et matériels demeurent chroniquement insuffisants. Pourtant, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a décidé que l'université du Havre devait lui rendre 5 postes ! Fait exceptionnel en 25 ans d'existence, le congrès de l'Université – c'est-à-dire la réunion des 3 instances en charge de l'université – s'est prononcé à l'unanimité contre une telle décision aussi opposée aux engagements de l'établissement... »

Le Conseil Municipal du Havre, réuni le 26 janvier 2009, demande à la ministre, Madame PECRESSE, de réexaminer cette décision en prenant en compte la situation et les enjeux auxquels l'université est confrontée.»

A la demande d'A. Rufenacht, les élus de la majorité ont voté contre. Sans doute une concrétisation du discours du gouvernement selon lequel l'enseignement supérieur et la recherche seraient des priorités nationales...

Devinette?

Qui a dit de l'espace Oscar Niemeyer :

«L'architecture en est contestable... Je n'apprécie pas cette grande masse de béton gris dont les formes rappellent, disent certains, des pots de yaourt... Les plus grands artistes peuvent toujours faire des fausses notes. Le projet actuel en est la preuve si tant est que M. Oscar Niemeyer ait eu en personne, un rôle primordial dans sa conception.» C'est Antoine Rufenacht lors d'une interview au journal «Havre Presse», le 4 janvier 1977.

Ce même Antoine Rufenacht a proposé au Conseil Municipal le 26 janvier dernier de décerner à Oscar Niemeyer le titre de citoyen d'honneur de la ville.

Mauvaise foi, quand tu nous tiens...

Autoritarisme quand tu nous tiens...

C'est bien connu, le Maire du Havre a peu de goût pour la concertation et l'écoute des autres. Cette propension naturelle est si forte qu'il la fait subir à sa majorité ! C'est ainsi qu'au dernier conseil municipal, il a fait adopter par les élus de droite deux délibérations qui lui donnent le pouvoir absolu ... Il s'agit d'une part de décider seul de l'augmentation des tarifs de cantine 2009/2010 et d'autre part de désigner toujours seul, les sociétés agréées pour acquérir un terrain », dans le cadre de l'opération Grand Hameau.

Pour la paix

Nathalie Nail a sollicité une aide exceptionnelle aux Palestiniens de Gaza.

L'aide d'urgence aux populations civiles de Gaza s'organise dans le monde entier, aussi Nathalie Nail a proposé que la solidarité passe aussi par la mairie du Havre. «Que nenni», a répondu le Maire, « la ville n'a pas à se mêler de ces questions ».

Il veut éteindre le Volcan !

Au Havre, on applique la loi à la «sauce RUFENACHT» : Il veut transformer le Volcan en EPCC (Etablissement Public de Coopération Culturel) et s'appuie pour cela sur une loi. Le «hic» est que ce texte et le rapport d'information qui l'accompagne précisent explicitement qu'avant d'engager la création d'un EPCC, il faut :

- Mener une réflexion et une concertation approfondie.
- S'entendre sur les orientations culturelles et artistiques de l'établissement.
- S'entendre sur la composition du conseil d'administration, son mode de fonctionnement.

Il est explicitement mentionné qu'en cas de création d'un EPCC à partir d'une structure existante (ce qui est le cas au Havre), il faut chercher à assurer la continuité.

C'est pourtant sans la moindre concertation et en rupture totale avec le projet actuel que le Maire du Havre a décidé de transformer, comme il l'entend, le Volcan en EPCC ! Son projet, dont la création est totalement absente, supprime le petit Volcan (devenant une médiathèque) et fait disparaître l'Eden, cinéma Art et Essai. «Le cabaret électrique», serait aussi exclu de l'espace Niemeyer!

L'adoption de la délibération engageant la transformation du Volcan en EPCC va bien au-delà du seul aspect technique que la droite veut lui donner. C'est en fait le premier acte d'une lutte rassemblant tous les havrais refusant que les orientations culturelles de leur cité soient le fait du Prince et veulent promouvoir une culture diverse et génératrice de lien social.

Ah! Monsieur le Maire, si vous n'aviez pas vendu l'école de la Mailleraye, quelle belle médiathèque, cela aurait pu faire!

**contact : 12, rue Michel Gautier - tel. 02 35 53 10 66
lehavreagauche.crc@orange.fr**